

Site classé
Patrimoine
national



Balcon du Mont-Blanc

Haute-Savoie

Date du décret : 23 septembre 1987

Communes concernées : Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches

Superficie : 471,70 ha

Cette zone protégée est située en balcon au-dessus du village des Houches et fait face au Mont-Blanc depuis l'autre versant de la vallée de l'Arve. On a ici cherché à sauvegarder l'exceptionnelle vue dégagée sur le "toit de l'Europe" – alors même que la procédure d'extension de classement du massif était lancée sans avoir encore abouti – mais aussi le cadre dans lequel on accède à cette vue.

Très facile d'accès depuis la vallée, ce belvédère naturel et très préservé s'organise autour des chalets d'alpage de Chailloux. Il s'étage de 1 400 à 2 300 mètres d'altitude, des derniers prés du village au sommet de l'Aiguillette des Houches. La limite supérieure du site suit la ligne de crête, protégeant ainsi le site de tout équipement de remontée mécanique.

Une partie de l'itinéraire du Tour du Mont Blanc, le GR 5 E2, traverse le site, profitant de la vue sur le célèbre sommet.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre

Tourisme

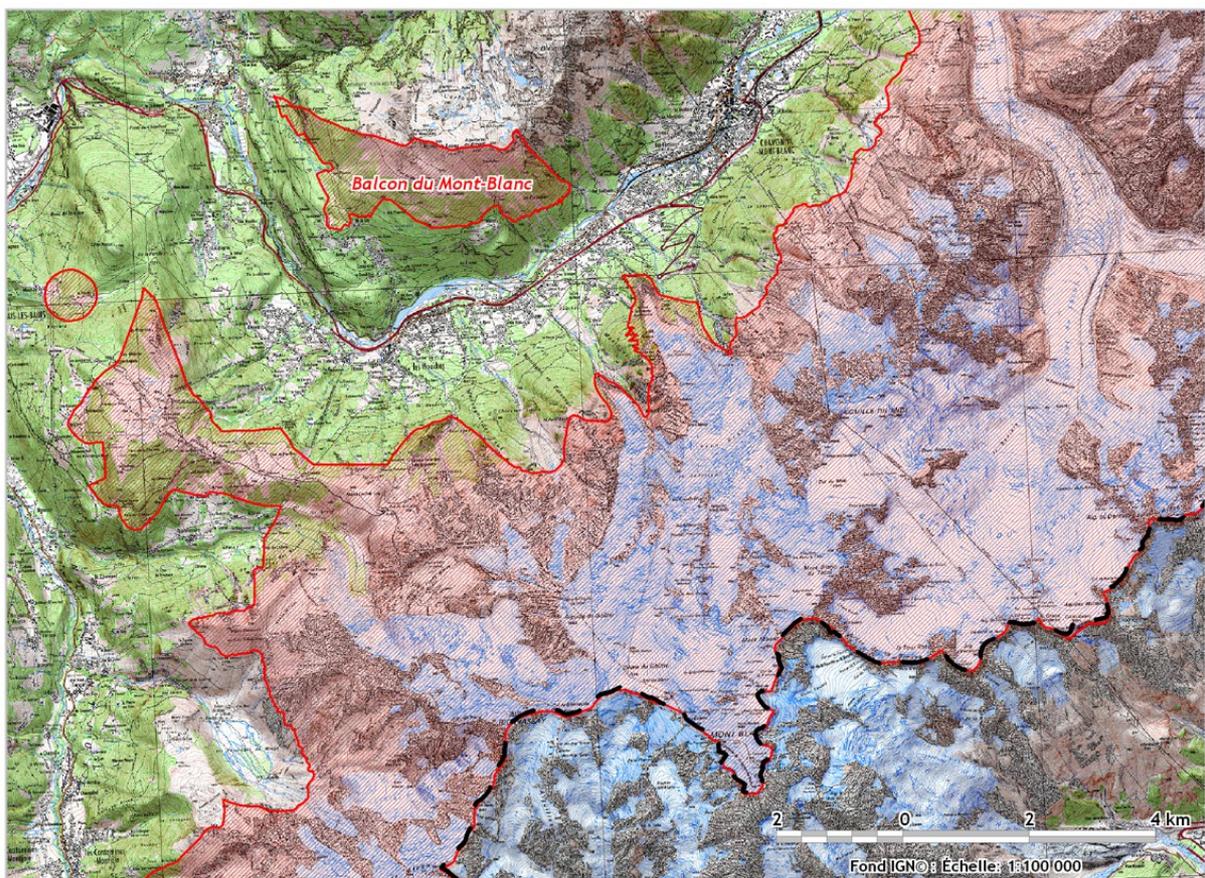
Office du Tourisme des Houches : 04 50 55 50 62 www.leshouches.com

Office du Tourisme de Chamonix-Mont-Blanc : 04 50 53 00 24 www.chamonix.com

Autres observations

Le site est intégralement protégé au titre du site Natura 2000 "Aiguilles Rouges".

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013